

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 4 décembre 2023, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble sis au 2100, rue Norman sur le lot portant le numéro 1 705 657 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre un pourcentage de verdissement minimal de 15% de la superficie d'un terrain, et ce, bien que l'article 4.2.11 du *Règlement numéro 2710* prévoit un pourcentage de verdissement minimal de 20% pour tout terrain d'usage non résidentiel.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 17 novembre 2023.

Fredy Enrique Alzate Posada  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine